



# **Communiqué Mobilisation NOUS REVENDIQUONS :**

Les Personnels Pénitentiaires réunis en Assemblée Générale ont établi avec l'entente syndicale les points essentiels d'une plate-forme revendicative justifiant une attention particulière de nos dirigeants, leurs réponses attendues détermineront les conditions de la MOBILISATION des PERSONNELS à compter du 03 FEVRIER 2021.

## **1. SÉCURITE SANITAIRE**

- Prise en charge sanitaire des Personnels ( COVID//
- Médecine de Prévention (Respect du protocole sanitaire annuel de la médecine du travail)

## **2. SÉCURITÉ HUMAINE et STRUCTURELLE // HUMANISATION DÉTENTION**

### **-FOUILLE GÉNÉRALE**

- Transfert immédiat des détenus portant atteinte à l'intégrité des personnels immédiat,
- la direction locale s'est engagée à RE-faire RE-monter nos demandes !
- Renouvellement parc automobile
- Création d'une Unité Spécifique d'Hospitalisation.
- Aménagement des chambres carcérales du CHUM (1B)
- Reprise du groupe de travail sur le parcours de soins des Personnes détenues.
- Aménagement sanitaire des cellules.
- Concertation constructive sur l'implantation et projet architecturale du SAS

## **3. GESTION des RESSOURCES HUMAINES**

- Départ immédiat du DRH // Organisation optimale du service RH.
- Révision ORGANIGRAMME de 2015 devenu OBSOLETE.
- Charte des temps (Tous corps et grades)
- Réorganisation totale du service des agents
- Gestion kleenex des contractuels
- Formation continue et obligatoire des Personnels (05jours/agents/an).

## **4. CONDITIONS DE TRAVAIL**

- Rénovation du mobilier et ergonomie des postes de travail.
- Rénovation et réouverture du restaurant administrative
- couts financiers des conventions de restauration.
- Extension de la salle de détente (projet 2018)

**MERCREDI 03 FEVRIER 2021**

**BLOCAGE TOTAL de l'INSTITUTION**

UFAP-UNSa JUSTICE  
Stéphane LORDELOT  
06-76-47-90-62

-- CGTM PENITENTIAIRE 972 --  
Hervé HELENE  
06-96-43-33-05

FO PÉNITENTIAIRE  
Patrick LOUVOUNOU  
06-96-21-44-80

*Ducos, le mardi 02 février 2021.*